AGISSONS AU QUÉBEC PENSONS À LA PLANÈTE

37e Assemblée annuelle
22 et 23 novembre 2001

RAPPORT DU DIRECTEUR

Sommaire

Remerciements.....6
Introduction.....7
I. Consolider le mouvement syndical à l'échelle internationale.....9
A) À propos du Sommet des peuples
B) À propos du 11 septembre 2001
C) À propos des changements dans le monde du travail
D) À propos du ralentissement économique
II. Demeurer une force de changement au sein de la société québécoise.....24
1)Des changements qui interpellent la social-démocratie
La pauvreté augmente
Les jeunes sont vulnérables
Le marché du travail change
2)Nécessité d'une stratégie interventionniste et redistributive
3)Interventions syndicales
a) Notre action syndicale
b) Des revendications à poursuivre
c) Des groupes à rejoindre
d) Nos interventions sociales
e) Notre présence à la FTQ
f) Notre action pour recruter
III. Continuer d'assurer des services de qualité.....34
Nouvelles structures
Services techniques
Service juridique
Conclusion.....36

Sommaire détaillé

Remerciements.....6

Introduction.....7
Trois principes
Deux mises en garde
Refléter les années d'aujourd'hui

I. Consolider le mouvement syndical à l'échelle internationale.....9
A) À propos du Sommet des peuples.....9
Réglementer le commerce
La main invisible
1) De graves conséquences pour nos membres.....11
Réorganisation du travail
Impact sur la négociation
2) Une étude sur le libre-échange.....12
Accords parallèles inefficaces
Deux exemples
Échec des politiques néolibérales
Instabilité financière
3) Des solutions existent..... 14
a) Lutte politique contre la ZLÉA
Remplacer les accords par des plans de développement
Réunir toutes les forces démocratiques
b) Développer nos liens avec le Sud
c) Négocier des codes conduite
Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT)
d) Investissement responsable et commerce équitable
e) Consolider les organisations syndicales internationales
B) À propos du 11 septembre 2001.....18
Les inégalités, terreau du terrorisme
Une situation qui soulève des questions
Danger de dérive dans la lutte au terrorisme
Les entreprises ratissent large
La nécessité de solutions internationales globales
C) À propos des changements dans le monde du travail.....21
Exemples de mesures de partage de la richesse
D) À propos du ralentissement économique.....22
Récession d'envergure internationale
Économie canadienne et québécoise
Le Fédéral doit bouger
Bonne initiative de Québec
Crise de l'acier

II. Demeurer une force de changement au sein de la société québécoise...24
Social démocratie
Rôle de l'État dans l'économie
1) Des changements qui interpellent la social-démocratie....26
La pauvreté augmente
Les jeunes sont vulnérables
Le marché du travail change
2) Nécessité d'une stratégie interventionniste....27
3) Interventions syndicales....27
a) Notre action syndicale....27
Rencontre de chaînes et de secteurs
b) Des revendications à poursuivre....28
Réduction des heures de travail
Rentes d'exclusion du marché du travail
Urgence-emploi
D'autres fermetures
Réorganisation du travail
Délégués sociaux
Formation professionnelle et adaptation de la main-d'œuvre
c) Des groupes à rejoindre....30
Jeunes
Femmes
Immigrants et immigrantes
Français au travail
d) Nos interventions sociales....31
Code du travail
Les décrets
Lutte contre la pauvreté
Le désengagement de l'État
e) Notre présence à la FTQ....33
f) Notre action pour recruter....33
Nous recrutons avec succès
FSSA
Travailleurs autonomes
Chauffeurs de taxi
Chauffeurs de camion

III. Continuer d'assurer des services de qualité....34
Nouvelles structures
Services techniques
Service juridique

Conclusion....36

Remerciements

Je remercie tous ceux et celles, qui ont contribué à clarifier les idées que je vous soumets dans ce rapport. Même si j'en tire mes propres conclusions, leur apport a été inestimable dans ma réflexion.

Introduction

Il me fait plaisir de vous souhaiter la bienvenue à la 37ième assemblée annuelle des Métallos québécois. Tout d'abord, je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée en m'élisant directeur du district 5. Je milite au sein du Syndicat des Métallos depuis plus de 30 ans. C'est à l'honneur de notre syndicat de permettre à l'ensemble des membres de choisir démocratiquement leurs dirigeants. Nous sommes un des rares syndicats à avoir recours au suffrage universel. Nous devons en être fiers.

C'est d'autant plus important que la démocratie est menacée à l'échelle de la planète. Des organismes internationaux comme le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de gigantesques entreprises dirigent la destinée de millions de personnes sans que leurs politiques n'aient fait l'ombre d'un débat démocratique. Depuis sa fondation, notre syndicat lutte pour la démocratie industrielle et participe activement à faire progresser la démocratie dans l'ensemble des sociétés où il est présent. En élisant nos dirigeants au suffrage universel, nous prêchons par l'exemple. C'est ce qui fait notre crédibilité lorsque nous intervenons publiquement.

Trois principes

Pour faire avancer nos revendications au sein de la société québécoise, il faut d'abord les négocier sur les lieux de travail. C'est un des principes qui va guider notre action. Nous avons négocié des clauses en santé sécurité bien avant que la loi soit adoptée. Notre action syndicale a préparé le terrain. Bien sûr, il a fallu d'autres ingrédients dont notre implication politique et l'élection d'un gouvernement social démocrate au Québec. Mais nous demeurons profondément convaincus que notre action syndicale quotidienne sur les lieux de travail en santé sécurité n'est pas étrangère à l'adoption de cette loi unique en Amérique du Nord. L'action syndicale sur les lieux de travail demeure notre grande priorité. Nous n'accepterons jamais que soit bafoué notre droit à un revenu décent, à un emploi de qualité, à un travail sécuritaire, à une qualité de vie, à une implication dans l'ensemble de la vie sociale, ce qu'on appelle de plus en plus l'implication citoyenne.

Un deuxième principe sera celui du travail d'équipe. Je suis un électricien de métier. J'ai travaillé près de 10 ans à Mines Gaspé à Murdochville où je suis devenu président de ma section locale. J'ai travaillé en équipe avec l'exécutif de ma section locale, les délégués et l'assemblée générale des membres. Mes racines syndicales me guident encore aujourd'hui dans mes actions. Nous allons consulter, travailler en équipe et prendre des décisions ensemble. Ainsi, parmi les outils qui ont été développés pour atteindre cet objectif, il y a les rencontres régionales. Elles deviendront une instance centrale pour élaborer nos politiques et en assurer le suivi. Je me ferai un devoir d'assister à chacune de ces rencontres et d'écouter. Les présidentes, les présidents, les militantes et les militants ont pu constater que cette philosophie de pensée a été mise en application dès cette année.

Ces rencontres permettront de comprendre les préoccupations des membres et d'élaborer des positions qui seront débattues à l'assemblée annuelle.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas d'erreurs. Il s'agit de les reconnaître lorsque nous en ferons et de nous réajuster. Cette ligne de conduite est le troisième principe qui saura guider notre action.

Deux mises en garde

Deux mises en garde s'imposent immédiatement. Dans un premier temps, il est important de souligner que chaque directeur depuis Pat Burke en passant par Jean Gérin-Lajoie, Clément Godbout, Lawrence McBrearty et Arnold Dugas ont contribué à façonner le Syndicat des Métallos tel que nous le connaissons aujourd'hui. Comme le feront sûrement nos successeurs. C'est normal et sain pour une organisation. Nous les remercions au nom de tous les membres et du Syndicat des Métallos.

Suite à la démission d'Arnold Dugas, on se souviendra que c'est lors d'une réunion de présidentes et de présidents et d'une rencontre des permanents et des permanentes tenue en décembre 2000, que j'ai été choisi comme directeur. Cette démarche de consultation, conforme aux statuts et aux pratiques de notre syndicat, permettait d'assurer une transition avant les élections prévues pour le mois de novembre 2001.

D'autre part, il faut être conscient que nous ne pouvons pas tout faire d'un seul coup. Progressivement, nous ouvrirons des perspectives avec les membres. D'ailleurs, nous ne partons pas de zéro. Ils existent déjà des propositions, élaborées lors de la dernière assemblée annuelle et lors des rencontres régionales. Celles-ci ne resteront pas lettre morte. Nous passerons à l'action.

Refléter les années d'aujourd'hui

Lors de notre tournée dans toutes les régions du Québec, il est clairement apparu que les membres voulaient un vent de renouveau pour refléter les années d'aujourd'hui. Des gestes ont déjà été posés avec la formation d'une nouvelle équipe de coordonnateurs, l'embauche de permanents au service, de permanentes à l'éducation et à l'équité salariale et la mise sur pied d'un groupe d'avocats rattachés au district 5.

En janvier dernier, un communiqué de presse dressait les grandes lignes de l'orientation de la nouvelle équipe : 1) participer activement à la consolidation du mouvement syndical à l'échelle internationale ; 2) représenter une force positive de changement au sein de la société québécoise ; 3) assurer des services de qualité aux membres aux prises avec des changements profonds qui affectent toute la société et le monde du travail en particulier.

Nous ajoutions que notre syndicat devait faire une priorité de la venue des jeunes sur le marché du travail, des femmes et des immigrants.

Reprenons ces idées une à une.

I. Consolider le mouvement syndical sur la planète

Lors de la dernière assemblée annuelle, les délégués se sont penchés sur le phénomène de la mondialisation et de ses conséquences pour nos membres. Un premier déblayage a été fait avec le dévoilement des résultats d'une enquête auprès des sections locales. Plus du tiers de celles-ci ont répondu à l'appel.

Cette démarche ne doit pas surprendre. Elle est normale pour les métallos puisqu'ils sont membres d'un syndicat international depuis les années'40 au Québec. Cela n'a pas toujours été facile. Jean Gérin-Lajoie n'hésite pas à écrire dès les premières lignes de son livre sur notre histoire que «le syndicalisme industriel est né dans le dénuement et la pauvreté». Cette adhésion à une union internationale nous a valu de très dures critiques notamment du clergé et de l'ancêtre de la CSN.

Aujourd'hui, nos plus grands détracteurs se bousculent aux portes des organismes internationaux. Nos membres sont conscients de la nécessité de la solidarité internationale. Ils la vivent quotidiennement. C'est un acquis considérable pour faire face aux changements profonds qui affectent la planète entière.

Le plus bel exemple est certainement celui des Métallos dans le secteur de l'amiante qui mènent une lutte acharnée pour sauver leurs emplois menacés par le bannissement. Bien que la lutte soit de plus en plus difficile, il faut reconnaître que si l'industrie existe encore aujourd'hui, c'est en grande partie grâce à l'action internationale de notre syndicat.

Cela s'est encore vérifié dernièrement chez nous. Les travailleurs et les travailleuses chez Goodyear, la Compagnie minière Québec-Cartier et Gebo ont remporté des victoires sur des multinationales non seulement grâce à leur combativité, un ingrédient essentiel dans toute lutte syndicale, mais aussi à leur appartenance à une organisation internationale.

A) Le Sommet des Peuples

Le Sommet des Peuples fut un événement majeur dans la vie des Métallos au printemps 2001. Dans la mouvance syndicale et sociale contre l'instauration de la Zone de libre échange des Amériques (ZLÉA) telle que définie par les multinationales et les gouvernements, le Syndicat des Métallos a clarifié son analyse et participé activement à ce Sommet entre autres avec la tenue d'une commission d'enquête sur le comportement des entreprises dans les Amériques. Notre contribution a été remarquée par son caractère concret.

Nous n'avons pas seulement parlé de solidarité internationale. Nous sommes passés à l'action. C'est normal. Les Métallos sont des internationalistes depuis toujours. Nous avons mis en contact des travailleurs et des travailleuses de toutes les Amériques. Une solidarité avec des êtres humains en chair et en os et membres d'organisations syndicales représentatives a pris forme sous nos yeux.

Réglementer le commerce

Les Métallos sont inquiets non parce qu'ils sont contre le commerce mais bien parce qu'il y a une idéologie qui sous tend tous les accords commerciaux globaux qui se signent depuis une dizaine d'années. Nous avons l'habitude de dire que le commerce, c'est comme la circulation, il faut qu'ils soient réglementés. Le Syndicat des Métallos dénonce le secret et le manque d'encadrement démocratique entourant la négociation de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Il se construit devant nos yeux un nouvel ordre économique mondial.

La main invisible

La globalisation des marchés s'appuie sur un courant de pensée, le néolibéralisme, qui menace nos institutions démocratiques et met de l'avant un modèle économique qui a des effets dévastateurs sur les sociétés. L'ouverture des frontières privilégie le secteur privé comme maître-d'œuvre exclusif en matière économique, au point de considérer toute incursion de l'État comme une entrave au libre fonctionnement du marché, cette «main invisible» qui, selon les économistes néo-libéraux, crée et répartit «naturellement» la richesse.

Ce que les promoteurs d'un marché sans contrainte veulent est résumé dans cette déclaration de Percy Barnevik, président du groupe industriel ABB, une entreprise ayant un chiffre d'affaires de 32 milliards dollars, 200 000 employés et présente dans plus de 100 pays : «Je définirais la mondialisation, dit-il, comme la liberté pour mon groupe d'investir où il veut, le temps qu'il veut, pour produire ce qu'il veut, en s'approvisionnant et en vendant où il veut, et en ayant à supporter le moins de contraintes possibles en matière de droit du travail et de conventions sociales». Une

véritable déclaration de guerre contre toute pensée sociale et contre tous ceux et celles qui l'incarnent sur le terrain comme les syndicats et les groupes communautaires.

1) De graves conséquences

L'extension du libre-échange au reste des Amériques jette dans un même espace économique des pays de poids économiques inégaux et de niveaux de développement extrêmement différents et ce, sans balises pour s'assurer que le nivellement des conditions de vie se fera vers le haut.

Le sondage effectué auprès de l'ensemble des sections locales montre que cette mondialisation au service des multinationales a aussi des conséquences pour nos membres qui travaillent pour ces grosses corporations.

Ainsi, il ne se passe une année sans que plusieurs de nos membres perdent leur emploi suite à une fermeture, un déménagement ou à une consolidation des activités d'entreprises rentables œuvrant au Québec chez nos voisins du sud. Les plus récents exemples sont ceux d'Auscan-Zapata au Mexique, Philips au Brésil ou encore Alcatel aux États-Unis. Nous assistons aussi au transfert partiel mais important d'une partie de la production vers le Sud comme c'est le cas pour les travailleurs et les travailleuses chez Procycle dans la Beauce.

Réorganisation du travail

Ce contexte est la cause d'une réorganisation du travail aux conséquences souvent dramatiques pour nos membres : 1) on observe une augmentation de la charge de travail et des heures supplémentaires à cause notamment de la réduction du nombre de travailleurs et travailleuses et de la nécessité de demeurer concurrentiel avec les industries du Sud et leurs bas salaires ; 2) on constate une augmentation substantielle de la sous-traitance avec des pertes d'emplois syndiqués et mieux rémunérés, une détérioration des relations de travail, une hausse de l'insécurité, du stress, des problèmes familiaux et sociaux qui en découlent ; 3) on remarque enfin que la fermeture d'entreprises dans des régions mono-industrielles désorganise des communautés entières et que le climat d'incertitude engendré par la mondialisation amènent la population et nos membres en particulier à se replier sur des valeurs plus individualistes.

Il est important de noter que cette réalité se vit particulièrement dans les milieux de travail appartenant à des entreprises étrangères ou bien dans des entreprises qui dépendent d'un marché international. C'est dans ce type d'entreprises que travaillent 60% de nos membres.

Impact sur la négociation

Le sondage nous révèle qu'il est plus difficile de négocier nos conventions collectives : les menaces de fermeture et de délocalisation dans les pays du Sud sont permanentes. La Commission d'enquête nous a permis de constater une fois de plus le cynisme des multinationales. Alors que nous avons réussi à civiliser les compagnies, après de dures luttes il faut le dire,

nous n'avons qu'à nous rappeler la célèbre grève contre Noranda à Murdochville pour le droit à la syndicalisation. Aujourd'hui nous voyons ces mêmes compagnies se comporter comme des «corporate bums» dans les pays du Sud. Au Pérou, au Chili, au Mexique, au Brésil, pour ne nommer que ces pays, les salaires sont bas, les conditions de travail sont mauvaises, les codes du travail n'existent pas ou sont tellement faibles qu'ils sont à toute fin pratique sans effets. Ce sont les conditions rêvées pour des individus comme Percy Barvenik d'ABB qui peuvent ainsi réaliser des profits élevés pour leurs entreprises et leurs actionnaires.

2) Une étude sur le libre-échange

Le libre-échange n'a pas amélioré le sort des travailleurs et des travailleuses. Au contraire! Une étude publiée au printemps 2001 par l'Economic Policy Institute à Washington démontre que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) signé en 1994 n'a pas amélioré le sort des travailleurs et des travailleuses dans les trois pays signataires. Près de 766 000 emplois ont été supprimés aux États-Unis. On a assisté à une augmentation des emplois précaires, sous-payés. Sans parler de l'impact négatif sur le pouvoir de négociation des travailleuses et des travailleurs américains. En ce qui a trait aux travailleuses et aux travailleurs mexicains, ils ont plutôt vu leurs salaires et leurs conditions de travail stagner, sinon carrément régresser. Il existe au Mexique un énorme réservoir de main-d'œuvre constitué par le large secteur informel de l'économie, alimenté récemment par l'exode rural provoqué par le libre-échange. Il est de notoriété publique que le gouvernement mexicain ferme les yeux face aux violations des droits d'association des travailleurs mexicains. Enfin, au Canada, la distribution de la richesse s'est déplacée vers les 20% les plus riches de la société, les emplois à temps plein ont décliné et le filet de sécurité sociale s'est affaibli.

Accords parallèles inefficaces

De plus, les mécanismes mis en place contre le nivellement vers le bas sont inefficaces. Nous le savons. Nous sommes les premiers à avoir déposé une plainte en vertu des accords parallèles contre une filiale de la multinationale Dana Corporation, Itapsa, fabricant de pièces automobiles au Mexique. Nous avons prouvé que le gouvernement mexicain avait failli à son devoir de protéger les droits des travailleurs. Cette victoire n'a eu aucune conséquence: aucune sanction ne fut prise contre le gouvernement mexicain ou contre la compagnie fautive.

Ce n'est pas tout. Le fameux chapitre 11 en matière d'investissements dans le traité de l'Accord de libre échange du Nord de l'Amérique (ALENA) a créé les pires précédents en renforçant dangereusement les droits de propriété des entreprises étrangères par rapport aux droits démocratiques.

Deux exemples

Voici deux exemples pour en illustrer les dangers. Le gouvernement canadien voulait bannir l'additif MMT du

Photo: Serge Jongué

Commission d'enquête sur le comportement des entreprises dans les Amériques en mai 2001

contenu de l'essence. Ce produit était déjà interdit dans une majorité de pays dont cetains États des États-Unis. Pourtant, face à l'imminence d'une défaite devant le panel d'arbitres, le gouvernement canadien a indemnisé la compagnie Ethyl qui le poursuivait et a renoncé au droit de précaution pourtant essentiel à la santé publique. Le gouvernement fédéral a payé 13 M $ US à Ethyl.

En octobre 1996, Metalclad Corporation, une compagnie américaine accuse le gouvernement mexicain de violer le chapitre 11 de l'ALÉNA lorsque l'État de San Luis Potosi refuse d'autoriser la réouverture d'un dépotoir. Les autorités s'appuyaient sur des études géologiques démontrant que la réouverture de ce site entraînerait la contamination de l'approvisionnement local en eau. Un tribunal administratif de l'ALÉNA a condamné le Mexique à payer 16,7 M $ US le 25 août 2000.

Les dernières informations qui ont filtré à la suite du Sommet des Peuples indiquent que le chapitre 11 du traité se retrouve quasiment inchangé dans le traité de la ZLÉA. Il aurait même été renforcé.

Depuis l'adoption du traité de libre échange, on constate que de larges coupures ont été faites dans les dépenses sociales, d'éducation et de santé au point où la privatisation de ces services, inconcevable il y a quelques années, est maintenant sur la table.

Échec des politiques néo-libérales

En parallèle, les associations patronales réclament de nouveaux allègements fiscaux afin de concurrencer la fiscalité américaine. Il est difficile de voir dans ce nivellement vers le bas un progrès pour la société québécoise. Nous ne sommes pas les seuls à être inquiets : selon Joseph Stiglitz, ancien économiste principal de la Banque mondiale et aujourd'hui prix Nobel en économie, «les politiques néo-libérales et d'ajustement structurel ont généré des taux de croissance plus faibles, un appauvrissement général, renforcé les inégalités à l'échelle internationale et à l'intérieur même de chaque pays». Ce dernier dénonce également le secret qui entoure l'élaboration des politiques économiques d'organismes internationaux comme le Fonds monétaire international (FMI).

Instabilité financière

La logique néo-libérale en favorisant la déréglementation et le libre cours des capitaux à l'échelle mondiale, a généré une instabilité financière qui menace de provoquer l'effondrement économique de régions entières. Ce sont 2 000 milliards de dollars par jour qui circulent sur la planète en transactions de papier, sans aucun lien avec l'économie réelle. Pour vous donner un ordre de grandeur, mentionnons simplement que dans les années '70, c'était 18 milliards de dollars par jour.

La grave crise mexicaine a été provoquée par cette spéculation financière internationale. La récente crise asiatique relève de la même problématique.

Certains pays asiatiques ne se sont pas laissés intimider par les très fortes pressions du FMI afin qu'ils adoptent des politiques d'austérité et laissent tomber les banques et les entreprises en difficultés. Les gouvernements ont plutôt décidé d'intervenir massivement afin d'assainir les entreprises en difficultés et de stimuler la demande par des dépenses publiques. Leur économie a connu un recul de 2,3% en 1998 mais a rebondi par la suite, atteignant 7,7%. Une autre démonstration de la faillite de la médecine de cheval préconisée par les économistes néo-libéraux.

3) Des solutions existent

Devant un tel désastre, il faut passer à l'action. Des solutions existent. Notre expérience au sein d'un syndicat international, le bilan de l'ALENA et les conclusions que nous avons pu tirer de la commission d'enquête nous permettent d'élaborer des priorités :

a) Lutte politique contre la ZLÉA

Premièrement, nous devons poursuivre la lutte politique contre la ZLÉA. Jusqu'à présent, les textes des accords ont été négociés en secret par les gouvernements, les institutions financières et les multinationales. C'est inacceptable! Le libre-échange est un moyen et non une fin en soi. Le commerce doit servir les fins de la prospérité, de la stabilité, de la démocratie et du bien-être collectif. Le libellé de tous les accords d'échange doit garantir que les droits de la personne ont préséance sur toute règle ou sur tout règlement qui risque de brimer les droits humains, reconnus à l'échelle internationale. Les règles du commerce international doivent respecter la diversité des institutions nationales et de leurs normes. C'est aux producteurs et aux investisseurs de s'adapter aux normes démocratiques et non le contraire. Les normes de qualité et de sécurité plus élevées devraient être saluées comme autant d'incitatifs pour améliorer le processus de production et le produit lui-même, et non comme des entraves au commerce.

Les pays non-démocratiques ou qui ne respectent pas les droits fondamentaux de leurs citoyens ne devraient pas pouvoir compter sur les mêmes privilèges que les pays démocratiques. Le non-respect du droit à la liberté d'association, par exemple, devrait être tout aussi passible de sanctions de droits compensatoires ou d'amendes que l'est le non-respect de règlements d'ordre économique.

Plans de développement socioéconomique
Nous réclamons que ces accords soient remplacés par des plans de développement socioéconomique visant à éliminer les disparités entre le Nord et le Sud. Ces derniers doivent mettre l'accent sur le développement des ressources nationales et humaines et non exclusivement sur les profits des entreprises. Tout développement économique doit permettre une répartition de la richesse qui implique l'accès à l'éducation et à la santé. Nous proposons que les discussions secrètes soient remplacées par un dialogue tripartite entre les représentants des mouvements syndical et

social, des entreprises et des institutions financières ainsi que des gouvernements élus.

Réunir toutes les forces démocratiques

Nous devrons faire la bataille politique en suivant à la trace tous les forums et toutes les réunions qui visent à consolider le mouvement d'opposition amorcé avec l'ALENA et réclamer une autre mondialisation. Pour cela, nous devrons réunir toutes les forces démocratiques à l'intérieur d'un même mouvement d'opposition. Nous pensons évidemment au mouvement syndical mais aussi à des groupes responsables et représentatifs de femmes, d'étudiants, de groupes communautaires et d'Organismes non gouvernementaux (ONG) de solidarité internationale. Il est de la responsabilité du mouvement syndical de prendre le leadership de ces vastes coalitions tant nationales qu'internationales en faveur d'un véritable développement économique et social. Notre action lors du Sommet des peuples a un impact significatif auprès de la population québécoise. Favorables au projet quelques mois avant la tenue du Sommet, une majorité de Québécois et de Québécoises estiment maintenant que la mondialisation est une menace pour la démocratie. Ils sont plus sceptiques face aux vertus du libre échange. Il faut poursuivre notre travail. La diffusion de nos idées et de nos analyses progressent.

b) Développer nos liens avec le Sud

Deuxièmement, nous devons aussi nous organiser sur le terrain. De toute urgence. Il faut accroître nos liens avec les syndicats du Sud. C'est nous qui sommes allés le plus loin dans la construction concrète de cette solidarité avec des syndicats de plusieurs pays touchés par la ZLÉA. C'est un des acquis important du Sommet des Peuples. Il faut dire que notre syndicat avait déjà favorisé des contacts avec travailleurs du Sud comme par exemple la visite de syndicalistes chiliens avec les métallos chez Noranda.

Il y a un autre acquis trop peu connu mais tout aussi essentiel. Le Syndicat des Métallos, grâce à son Fonds humanitaire, développe depuis plusieurs années des liens étroits avec des syndicats non seulement en Amérique latine mais aussi en Afrique et même en Asie. Ces contacts nous ont beaucoup appris sur les réalités de ces pays et des problèmes qu'ils doivent affronter. Des liens étroits et permanents ont été établis entre des syndicats locaux d'ici et du Pérou, du Mexique, du Zimbabwe, etc. Dans une entreprise comme Cominco, une multinationale canadienne, il y a des échanges où l'on étudie les conventions collectives des différents syndicats locaux et avec qui on parle maintenant de luttes conjointes. Les témoignages entendus lors de la Commission sur le comportement des entreprises étaient très éloquents.

c) Négocier des codes de conduite

Troisièmement, nous indiquions que le meilleur moyen de faire avancer la société, c'était de faire progresser la négociation de nos conventions collectives. Nous croyons que cette philosophie de pensée doit s'appliquer à la solidarité internationale. C'est pourquoi la négociation de protocoles

régissant la conduite des entreprises devrait être incorporée aux conventions collectives négociées dans le Nord comme dans le Sud, partout où des entreprises multinationales sont syndiquées. Ce sera une contribution majeure de notre syndicat dans la lutte pour réduire les effets négatifs de la mondialisation comme les bas salaires, les conditions de travail effroyables, l'incapacité de maintenir des milieux de travail sains et sécuritaires, les heures supplémentaires excessives, le travail des enfants, pour ne nommer que ceux-ci.

En fait, les codes de conduite constituent un moyen d'élever les normes plutôt que de les abaisser et une façon de protéger nos propres normes. Les compagnies qui réduisent les normes dans les pays où elles exercent leurs activités et qu'on laisse faire, s'efforceront sûrement d'abaisser les normes ici et ailleurs. Les conventions collectives demeurent notre meilleure protection et, par conséquent, les codes de conduite enchâssés dans celles ci peuvent être mis en application. Par le biais de la négociation de tels codes, nous demanderons aux entreprises d'assumer leur responsabilité sociale, d'accroître la qualité de vie des communautés et des sociétés où elles fabriquent et vendent leurs produits.

Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT)
La «Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail» est un modèle qui doit faire partie de tous les codes de conduite des multinationales. Cette déclaration demande aux entreprises de respecter et de promouvoir les quatre principes minimums suivants :
-la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective ;
-l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire ;
-l'abolition effective du travail des enfants ;
-l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

À cette déclaration, le mouvement syndical lors du Sommet des peuples a ajouté l'obligation pour les multinationales de respecter dans leurs activités à l'étranger, des normes environnementales équivalentes à celles auxquelles elles sont soumises dans les pays développés.

d) Investissement responsable et commerce équitable

D'autres outils peuvent aussi être utilisés : l'investissement responsable et le commerce équitable. Dans le premier cas, une prise de conscience s'est fait depuis quelques années face aux gigantesques sommes d'argent qu'il y a dans nos régimes de retraite et dans les fonds de développement utilisés pour les faire fructifier. La valeur marchande de l'actif global de l'ensemble des caisses de retraite en fiducie au Canada en 2000 s'élevait à 595,1 milliards $.

Depuis, le début des années 90, il existe une vingtaine de fonds responsables accessibles aux investisseurs québécois. Un investissement responsable combine une série de préoccupations sociales et environnementales avec celles de la rentabilité, lorsque vient le temps de choisir dans quelles compagnies on doit investir. Et cela peut donner des

résultats. Coca-Cola et Texaco ont dû quitter la Birmanie, un pays où sévit une dictature qui notamment pratique le travail forcé et le travail des enfants, à la suite de pressions de différents groupes d'investisseurs, tout comme Nike, qui s'assure maintenant de vérifier la provenance de ses produits. Ces préoccupations sociales n'affectent même pas la rentabilité financière de ces fonds. Une étude réalisée par l'importante firme Wiesenberg sur la performance de 183 fonds américains responsables démontre que la performance des fonds responsables n'est pas inférieure aux autres.

En ce qui a trait au commerce équitable, de plus en plus de groupes tentent d'éliminer les intermédiaires et ainsi introduire des échanges économiques plus égalitaires. Le cas des petits producteurs de café est célèbre. Mais cette approche touche bien d'autres secteurs d'activités économiques.

Comme nous le voyons, il est possible d'agir. Nous avons des outils qu'il faut se servir partout où nous pouvons exercer notre rapport de force: aux tables de négociation, aux assemblées des actionnaires, dans nos comités de retraite, aux tables de concertation économique, dans les organismes de solidarité internationale.

e) Consolider les organisations syndicales internationales

Un dernier élément de notre riposte à la mondialisation du néo-libéralisme est celui de la consolidation des organisations syndicales internationales. Les Secrétariats professionnels internationaux (SPI) construisent des outils qui permettront au mouvement syndical de combattre plus efficacement la mondialisation telle qu'envisagée par les multinationales. D'autre part, notre centrale syndicale, la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ) est membre et participe aux activités de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) ; le Syndicat des Métallos est membre de la Fédération internationale des organisations des travailleurs dans la métallurgie (FIOM) et l'Internationale de la chimie, de l'énergie et des mines (ICEM). Sous l'égide de notre syndicat, des travailleurs et des travailleuses d'une même multinationale et provenant de plusieurs pays ont maintenant la possibilité de se rencontrer dans le cadre de ce qu'on appelle des conseils mondiaux d'entreprise afin de préparer des stratégies communes.

Il y a des secrétariats dans chaque secteur d'activité économique. Celui de l'alimentation et du commerce a réussi à négocier une clause sociale dans l'ensemble des usines de la multinationale française Danone. Ce rêve de solidarité internationale si cher aux syndicalistes du XIXième siècle est en train de se construire. Le Syndicat des Métallos est partie prenante de ce processus. Nous donnerons comme exemple l'aluminium. Sous le leadership du bureau international, nous sommes à mettre sur pied une structure nord-américaine pour les travailleurs de cet important secteur d'activité économique. Une première rencontre a eu lieu à Jonquière en 1999 suivie d'une deuxième à Las Vegas en 2001. Ce regroupement est le

prélude à une action concertée au sein d'une instance syndicale mondiale. D'autres secteurs comme l'acier suivront.

B) À propos des évènements du 11 septembre 2001

Lorsque nous abordons les questions internationales, le 11 septembre 2001 est devenue une date incontournable. Quelque chose de très grave s'est produit. Des gestes fanatiques condamnables ont été commis. Un véritable crime contre l'humanité. Les responsables de ces actes barbares devront être traduits devant une cour de justice internationale et jugés. La mort de plusieurs milliers d'innocents ne règle rien. Elle ne fait que nous éloigner des solutions pour résoudre les problèmes qui affligent le monde. Pour éviter que cela ne se reproduise, il nous faut réfléchir sur les causes et la haine qu'il y a derrière.

Les inégalités, terreau du terrorisme

Le terreau idéal pour ces gestes de désespoir, ce sont les inégalités qui ne cessent de se développer dans le monde. Sur 6 milliards d'habitants, moins d'un milliard vivent confortablement, les autres vivent dans le besoin, la fortune des 358 personnes les plus riches, milliardaires en dollars, est supérieure au revenu annuel des 45% des habitants les plus pauvres soit 2,6 milliards de personnes. À toutes les 5 secondes, un être humain meurt de faim dans le monde. Pourtant, le dernier rapport de l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) indique que la planète pourrait nourrir 12 milliards d'êtres humains soit le double de la population actuelle.

Dans l'édition du printemps 2000 de notre journal Le Métallo, nous utilisions l'image suivante pour résumer la situation dans le monde : si nous pouvions rétrécir la population mondiale à celle d'un village d'une centaine d'habitants, cela donnerait 57 Asiatiques, 21 Européens, 14 dans les Amériques et 8 Africains. Six posséderaient 59% de la richesse du monde entier et tous les six proviendraient des Etats-Unis. Cette iniquité est le fruit du «mal développement». La répartition de la richesse est l'une des clés pour endiguer le désespoir dans lequel s'enfonce l'humanité.

Une situation qui soulève des questions

Plus de deux mois se sont passés depuis le 11 septembre; vous et moi nous lisons les journaux, écoutons les nouvelles et les émissions spéciales à la télévision sur ces terribles événements. Des questions difficiles nous sont posées et nous cherchons des réponses.

Nous savons maintenant que dans les semaines précédant le 11 septembre, des dirigeants talibans étaient reçu au plus haut niveau de l'administration Bush. Des sommes d'argent faramineuses leur étaient offertes en échange du droit de faire passer un oléoduc pour acheminer le pétrole de la mer Caspienne vers le pays de l'Ouest. Serait-il possible que le besoin de pétrole ne soit pas étranger aux événements qui se passent en Afganistan? Si cette lutte légitime au terrorisme était menée sous le

chapeau des Nations-Unies, cela n'éviterait-il-pas ce genre de confusion et ne lui donnerait-t-elle pas une plus grande légitimité ?

Depuis l'effondrement des deux tours de World Trade Center, un autre pays revient souvent dans les commentaires des spécialistes de cette région du monde: l'Irak et son président Sadam Hussein. Nous savons que, comme Ben Laden durant la guerre de l'Afghanistan contre la Russie, le dictateur de l'Irak a été l'allié des États-Unis durant sa guerre contre l'Iran dans les années 80. Puis il y a eu la guerre du Golfe ou on a chassé Sadam Hussein du Koweit, pays riche en pétrole. Depuis cette guerre, un embargo sur la nourriture et les médicaments est imposé contre l'Irak. L'objectif de cet embargo était dirigé contre Sadam Hussein. Est-ce qu'il se peut que ceux qui souffrent le plus de ces sanctions économiques maintenues par les Américains, c'est la population, en particulier les enfants et non pas le dictateur Saddam Hussein ? On nous dit aussi qu'il y a toujours des bombardements par les avions américains et anglais sur l'Irak et que 500,000 enfants sont morts suite à cet embargo et à ces bombardements? N'est-il pas compréhensible que voir mourir son enfant de faim puisse entraîner des réactions de haine et de vengeance ?

Que penser des propos de Denis Halliday, ancien coordonnateur du programme humanitaire «Nourriture contre pétrole» patronné par l'ONU en Irak : «J'ai reçu, dit-il, l'ordre d'appliquer une politique qui satisfait à la définition du génocide : une politique délibérée qui a déjà tué bien au delà d'un million d'individus, enfants et adultes, tout en laissant en place le dictateur Saddam Hussein» ? Après 34 ans au service de l'ONU, ce haut fonctionnaire a démissionné en signe de protestation.

N'oublions pas la Palestine; là-bas, cela fait près de 50 années que cela dure; 50 années que des gens naissent, vivent et meurent dans des camps sans espoir d'en sortir et de voir un jour leurs enfants vivre une vie décente. Serait-il possible, comme plusieurs commentateurs le disent, que le soutien inconditionnel que les États-Unis donnent à Israël contre les Palestiniens ne soit pas étranger au désespoir de ces kamikazes et à la haine qu'ils ont envers nos voisins en particulier et le monde occidental en général?

Il n'y a pas qu'au Moyen Orient où la politique étrangère américaine soulève beaucoup de questions comme l'a montrée une récente tournée en Colombie par une délégation syndicale dont faisait partie le coordonnateur de la région de Montréal Bruno Lefebvre. C'est à se demander si on ne préfère pas des régimes dictatoriaux complaisants à des régimes démocratiques plus soucieux des besoins de leur peuple.

Les États-Unis dénoncent avec raison le terrorisme; nous aussi. Ils dénoncent avec raison le régime des Talibans; nous aussi. Mais après, pourquoi ne pas regarder dans notre propre cour et nous demander s'il n'y aurait pas aussi quelque chose à changer chez-nous?

Ces propos ne doivent pas être interprétés comme étant contre le peuple américain. Le problème, ce sont les politiques extérieures et intérieures

d'un pays dont tout le monde envie la prospérité mais qui placent le profit avant le bien commun des peuples et de ses propres citoyens. Combien de fois le mouvement syndical américain n'a-t-il pas dénoncé ces politiques qui nient le droit des citoyens américains à avoir accès librement au syndicalisme, qui utilisent la répression lors des grèves, qui font que 40 millions d'américains n'ont pas d'assurance maladie. La liste est longue. Voilà des politiques rétrogrades soutenues par Bush, père et fils, qui risquent d'entraîner le peuple américain dans de grandes souffrances.

Danger de dérive dans la lutte au terrorisme

Dans la foulée de cette lutte au terrorisme, on voit émerger des indices inquiétants de dérive. Ainsi, le gouvernement fédéral vient de faire voter la loi C-36, une véritable loi des mesures de guerre contre le terrorisme. Cela évoque de bien mauvais souvenirs pour le Québec. Lors de la crise d'octobre, le gouvernement fédéral avait autorisé 30 000 perquisitions et procédé à 500 arrestations. Pratiquement toutes les personnes arrêtées ont été libérées sans accusations.

Or la définition que donne le Fédéral d'une activité terroriste n'est pas rassurante. La définition proposée d'acte terroriste, qui est au cœur du projet de loi, est à ce point vague, imprécise ainsi que d'une portée tellement large qu'elle permet selon la Ligue des droits et libertés «d'englober des formes de contestation ou de dissidence n'ayant aucun rapport avec le terrorisme, comme par exemple des manifestions publiques». Ainsi, les opposants à la mondialisation pourraient être considérés comme des terroristes car leur motivation est «idéologique», ils causent des «dommages considérables» et ils n'agissent pas dans le cadre d'une manifestation «légale».

En plus, l'on doit s'interroger sur l'efficacité d'une telle loi dans l'immédiat et à long terme. En octobre 1970, c'est lorsque le calme est revenu qu'il y a eu des abus de la part des pouvoirs spéciaux donnés aux policiers ou aux services de sécurité. La GRC a intercepté illégalement du courrier, volé de la dynamite, subtilisé la liste des membres du Parti québécois et brûlé des granges.

Enfin, le Commissaire à la vie privée a averti le gouvernement fédéral que la loi telle que rédigée permettrait aux services de sécurité et de police de colliger tous les renseignements et de créer des fichiers qu'ils estimeraient utiles le tout sans devoir se soucier des protections prévues par les lois. Une violation des droits à la vie privée.

Les entreprises ratissent large

Les entreprises profitent aussi des circonstances et en ratissent pas mal large. Bombardier a annoncé 2000 mises à pied au sein de sa division aéronautique. Pourtant, l'entreprise n'a pas encore vu d'annulations dans son carnet de commandes. Et il s'y fait encore bien des heures supplémentaires. Chez nous, la compagnie minière IOC a annoncé non seulement qu'elle retardait l'ouverture de l'usine de bouletage mais qu'elle arrêtait le programme de formation entrepris avec des jeunes

travailleurs. Nous croyons que ces décisions minent encore plus le climat de confiance si nécessaire pour maintenir les activités économiques. Les compagnies alimentent le ralentissement économique plutôt que de l'endiguer.

De plus, il est ironique de voir le patronat réclamer l'aide de l'État après avoir répété pendant plus de vingt ans qu'il faut le réduire ! Selon le credo patronal, c'est l'entreprise privée qui est le moteur de l'économie et le créateur d'emplois. Pourtant, c'est à coup de milliards de dollars que l'État américain aide les entreprises. Elles ont réussi avec leurs lobbys et des campagnes publicitaires à réduire leurs propres contributions à l'État. Dans les années '50, les compagnies aux États-Unis payaient environ le tiers des revenus de l'État en taxes ; dans les années '90, elles payaient moins de 10%.

La nécessité de solutions internationales globales

Cette logique qui s'étend à la grandeur de la planète nécessite des solutions internationales plus globales. Plusieurs sont connues. Il ne manque que la volonté politique des gouvernements et des organismes internationaux comme l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour les appliquer. Notre rôle au sein des organismes internationaux et les pressions que nous pourrons exercer sur nos propres gouvernements seront encore ici très importants.

Citons quelques-unes des solutions qui nous semblent particulièrement pertinentes et urgentes: 1) la négociation d'accords commerciaux incluant les principes promus par l'OIT et le mouvement syndical international ; 2) l'utilisation éventuelle du modèle social de l'Union européenne pour l'intégration des pays dans un marché commun ; 3) l'imposition de la taxe Tobin, du nom d'un économiste récipiendaire d'un prix Nobel d'économie sur les transactions financières, la mise sur pied d'un organisme international de contrôle des transactions bancaires et élimination des paradis fiscaux.

C) À propos des changements dans le monde du travail

Parlons maintenant d'un aspect des changements dans l'économie mondiale. Les changements qui affecte le monde du travail sont profonds. Nous ne pouvons plus retourner en arrière. La production et l'emploi ont été réorganisés sur une base planétaire. Les nouvelles technologies informatiques ont amené une augmentation phénoménale de la productivité. Le travail est aussi de plus en plus précaire. Ce sont surtout les jeunes et les femmes qui en subissent les conséquences. Les Métallos devront participer et même initier des débats pour faire avancer toute la société. Ici encore, notre action syndicale sur les lieux de travail en négociant les conventions collectives s'avère essentielle. C'est ainsi que nous préparons le terrain pour faire avancer la société.

Donc, la question n'est pas de savoir comment produire plus, mais bien comment répartir le travail afin que tout le monde retire suffisamment de revenus pour vivre décemment. Autrement dit, on ne peut plus invoquer des forces productives insuffisantes pour remettre aux calendres grecques la répartition de la richesse.

Exemples de mesures de partage de la richesse

Dressons à grands traits quelques mesures de partage de la richesse en nous inspirant des idées stimulantes contenues dans le livre «La vraie vie» de Jacques Keable : 1) la réduction des heures de travail afin de créer plus d'emplois. En France, la semaine de travail est de 35 heures; elle est de 40 heures au Québec ; 2) la multiplication des congés et le rallongement de la période des vacances. A titre d'exemple, en France, la durée minimum des vacances est obligatoirement de cinq semaines par année pour tous alors qu'elle est chez nous de deux semaines puis de trois semaines après cinq ans de service chez un même employeur selon la Loi sur les normes de travail ; 3) l'amélioration des programmes sociaux existants et la création de nouveaux comme par exemple des congés parentaux ; 4) la possibilité pour les travailleurs et les travailleuses de retourner aux études sans perte significative de revenus ; 5) l'amélioration du régime d'assurance emploi.

D) À propos du ralentissement économique

Aujourd'hui, il ne fait aucun doute que les événements du 11 septembre ont porté un sérieux coup à une économie chancelante. Cependant, les causes du problème remontent bien avant l'effondrement des tours jumelles du World Trade Center.

Récession d'envergure mondiale

En effet, la présente récession est d'envergure mondiale. Les trois grandes régions économiques de même que la plupart des pays en développement (à l'exception, jusqu'à présent, de la Chine, de la Russie et de l'Inde), battent de l'aile. Pareille situation risque d'aggraver la récession, mais de créer aussi des problèmes pour les pays les plus faibles dans l'économie mondiale, autrement dit ceux qui sont fortement endettés comme la Turquie, l'Argentine et le Brésil. De plus, si les profits deviennent encore plus faibles que prévus, à cause de la réaction en chaîne à l'échelle mondiale, il faudrait s'attendre à de nouvelles mises à pied, à une stagnation des investissements et à une nouvelle déflation des marchés boursiers.

Économie canadienne et québécoise

Qu'est-ce que cela signifie pour l'économie canadienne et québécoise? Compte tenu des données que nous avons à l'heure actuelle pour 2001, les nouvelles ne sont pas favorables. Les secteurs les plus touchés sont ceux qui étaient les plus vulnérables à la baisse de la demande aux États-Unis : les composantes électriques et électroniques, le bois et le papier, les minéraux métalliques. Le secteur manufacturier a connu, en chiffres absolus, une baisse de 5,2 % depuis son sommet en 2000, une baisse plus rapide que celle constatée pendant la récession du début des années

'90. Le plus important, selon les dernières données, ce sont les signes indubitables du ralentissement qui gagne les services aux entreprises, de même que les biens et services à la consommation, que la récession avait épargnés jusqu'ici.

Nous espérons que le plus difficile est derrière nous. Toutefois, le taux de chômage ne régresse pas et le marché de l'emploi présente des signes indéniables de faiblesse. Il n'y a pas eu de croissance de l'emploi depuis juin dernier, le nombre d'heures travaillées a diminué et les gains horaires ont connu une croissance plus lente, à un taux sensiblement inférieur à l'indice des prix à la consommation.

On a beaucoup parlé de l'incidence éventuelle que cette détérioration de la situation économique a sur les gouvernements et leur capacité de dépenser ainsi que des mesures qu'ils doivent envisager pour soutenir l'économie.

Le Fédéral doit bouger

Dans le contexte difficile que nous vivons actuellement, nous croyons essentiel que le gouvernement fédéral se prévale de sa marge de manœuvre et qu'il fasse preuve de leadership pour relancer l'économie. Les prévisionnistes de la banque TD évaluent que l'excédent du gouvernement fédéral sera de 9 milliards de dollars. Ce qui veut dire que le gouvernement fédéral a les moyens de prendre des initiatives concrètes s'il en a la volonté politique. Nous savons également que la caisse de l'assurance emploi a dégagé cette année un surplus de 8 milliards. C'est 44 milliards en surplus accumulé depuis 1995. Il faut que ce gouvernement améliore immédiatement et de façon substantielle l'accessibilité et les prestations du programme d'assurance emploi et qu'il s'engage à entreprendre une série de projets d'infrastructures dans le but d'injecter l'équivalent de 1 % du PIB, soit 10 milliards de dollars, dans l'économie. En entreprenant de tels projets, il augmenterait les ressources au niveau local, ce qui stimulerait d'avantage l'économie, créant de nouveaux emplois et réduisant d'autant le chômage. En collaboration avec nos autres partenaires du mouvement syndical, nous allons continuer à exercer des pressions sur le Ministre des finances pour que le gouvernement canadien tienne compte des vrais problèmes de la population.

Bonne initiative du Québec

D'autre part, nous croyons que le récent budget déposé par la Ministre des finances du Québec est une bonne initiative pour soutenir l'économie et l'emploi. Le gouvernement québécois a fait preuve de leadership en envoyant un signal positif à la société. Nous sommes particulièrement heureux des mesures comme l'annonce de travaux publics, la construction de logements sociaux, le remboursement plus substantiel de la taxe de vente pour les plus démunis ainsi que de l'indexation des prestations d'aide sociale et des tables d'impôts. Il est important cependant que le gouvernement n'oublie pas que l'éducation et la santé demeurent des priorités de la population et que dans ces deux secteurs, il y a toujours de graves déficiences. Nous rappelons que notre syndicat croit fermement au maintien d'un régime public dans l'éducation et dans la santé. Nous déplorons que la réduction de la taxe sur le

capital n'ait pas été accompagnée d'une plus grande imposition sur les profits des compagnies. Ce sont des priorités sur lesquelles nous continuerons nos représentations avec la FTQ.

La crise de l'acier

Vous savez tous et toutes que récemment, les États-Unis ont pris des mesures pour mettre fin au dumping de produits d'acier venant de l'extérieur du pays. Le directeur canadien de notre Syndicat, conjointement avec le président international Leo Gerard, a fait des représentations auprès du gouvernement américain pour que le Canada soit exempté des mesures éventuelles de représailles. Comme l'a dit le directeur canadien, Lawrence McBrearty, «peu importe l'angle sous lequel on examine le problème, le Canada n'a rien eu à voir avec la crise de l'acier aux États-Unis». Il semble que ces démarches vont donner des résultats positifs. C'est encore là, l'avantage d'être membre d'un syndicat international. Nous déplorons que les entreprises canadiennes soient restées muettes et qu'aucune d'elles n'aient fait de représentations pour soutenir notre industrie et nos emplois.

II. Demeurer une force de changement au sein de la société québécoise

Tout naturellement, nous passerons des questions internationales à la société québécoise. Pour les Métallos, il n'y a pas de contradiction. Pour reprendre un mot de René Lévesque en 1973 : «Au fond, plus on devient international, plus on revient chez soi». Notre syndicat a connu une évolution remarquable à ce chapitre. Les métallos se sont bien sûr mobilisés pour défendre leurs intérêts. La naissance du district 5, de nos publications, de notre appellation, de notre logo et de notre assemblée annuelle n'ont pas été le fruit d'une génération spontanée. Le syndicat international a su comprendre que le district 5 n'était pas un district comme les autres. Il saisissait la nécessité d'une solidarité avec les métallos québécois dans la lutte contre les compagnies sur la Côte Nord et ailleurs au Québec.

Cette solidarité s'est également exprimée dans le soutien au combat national des Québécois. Fait remarquable, Pat Burke, un ancien directeur du district 5, unilingue anglophone, déclarait en avril 1962 à Vancouver ce qui suit : «que cela plaise ou non aux Canadiens de langue anglaise, le peuple canadien-français vivant au Québec va continuer sa lutte pour que l'on reconnaisse sans réserve le fait qu'il constitue une nation». On trouvera difficilement ailleurs dans le mouvement syndical et au Canada anglais une attitude aussi conciliante face aux aspirations nationales des métallos québécois. Il ajoutait cette phrase d'une criante actualité : «Je crois qu'en établissant un district distinct pour le Québec, les Métallurgistes ont tracé la voie une fois de plus. Les syndicalistes du Québec sont conscients de la nécessité de collaborer avec les syndicalistes du monde entier. Mais ils veulent garder leur entité propre. Je suis convaincu que la première condition à l'unité syndicale au Québec est une pleine compréhension de cette aspiration

légitime du peuple du Québec. Et je suis fier que notre union, les Métallurgistes unis d'Amérique a indiqué le chemin à suivre, dans ces circonstances comme dans bien d'autres en donnant aux Métallos du Québec un district au sein de notre union internationale».

Cette pensée s'est enracinée. Dix ans plus tard, sous la direction de Jean Gérin-Lajoie, lors de l'assemblée annuelle de Sherbrooke, 78% des délégués se prononçaient en faveur de la souveraineté du Québec. C'était la première instance syndicale au Québec à se prononcer en faveur d'un Québec souverain. Lors de l'assemblée annuelle de 1978, les Métallos appuient «la souveraineté politique du Québec accompagnée d'une association économique avec le Canada comme constituant un objectif souhaitable». En 1980, les Métallos participeront avec enthousiasme au congrès spécial de la FTQ qui a recommandé le Oui au référendum. En 1976, le Premier ministre René Lévesque réservait sa première sortie officielle après la victoire électorale du Parti québécois en assistant à l'assemblée annuelle des Métallos à Fermont.

Nous pourrions ajouter qu'en cette ère de mondialisation, le droit des peuples dont le Québec à participer à part entière aux forums internationaux prend ici une dimension cruciale.

Social-démocratie

La question nationale au Québec a progressé lorsqu'une jonction s'est produite avec une vision social-démocrate de l'avenir du peuple québécois. C'est ainsi que nous avons commencé à bâtir ici une société unique dans toutes les Amériques. Contentons-nous d'énumérer quelques caractéristiques de cette société à travers ses lois : Loi sur l'assurance automobile; Loi en santé-sécurité; Loi sur le zonage agricole; garderies à 5$; Chartre des droits et liberté, une des plus avant gardistes au monde notamment au chapitre des droits économiques et sociaux; Loi de la protection du consommateur; Code du travail innovateur avec l'imposition d'une première convention collective, des dispositions anti-briseurs de grève; Loi sur les décrets et ainsi de suite.

Rôle de l'État dans l'économie

La mise au point d'outils de développement originaux comme la Caisse de dépôt et de placement, le mouvement coopératif ou le Fonds de solidarité de la FTQ a permis au Québec de développer une économie diversifiée qui est à l'avant-garde dans plusieurs domaines. Le résultat de cet apport de l'État, en collaboration avec le secteur privé, a aidé à réduire sensiblement l'écart entre le taux de chômage du Québec et celui de l'Ontario. Cette façon de faire a aussi permis au taux d'emploi des 15-29 ans d'augmenter de 6,2% au Québec contre 3,2% dans le reste du Canada. Le modèle économique québécois a permis au Produit intérieur brut (PIB) réel par habitant d'augmenter depuis 1994 au rythme de 2,7% comparativement à 2,5% ailleurs au Canada.

Nous pourrions citer plusieurs autres indicateurs économiques montrant que l'approche économique adoptée par Québec donne des résultats. Il n'est pas à l'abri des tempêtes comme la récession qui pointe à l'horizon. Mais il est mieux armé. Par contre, l'absence de la maîtrise de tous les leviers de politique économique demeure un boulet qui handicape notre marge de manœuvre.

Des interventions publiques existent aussi dans plusieurs pays. En Irlande, dont on vante tellement la réussite économique, les dépenses publiques d'infrastructures, la concertation sociale et l'appui de l'Union européenne à coups de milliards expliquent le succès de ce modèle de développement.

1) Des changements qui interpellent la social-démocratie

Le Syndicat des Métallos est favorable à un état interventionniste. Sans avoir tous les leviers, il y a des problèmes qu'un gouvernement social-démocrate au Québec ne doit pas tolérer.

La pauvreté augmente

La pauvreté a progressé au Québec. Les allocations familiales n'ont pas suivi le coût de la vie, 58% des ménages ayant recours à l'aide sociale ont déclaré de l'insécurité alimentaire et les banques alimentaires ne suffisent plus à répondre aux besoins. Les travailleurs et les travailleuses à temps plein au salaire minimum sont toujours pauvres. Le logement constitue toujours un véritable casse-tête pour les familles à faible revenu. Le logement social constitue à peine 10% du parc des habitations. Dans les pays européens, c'est de 30 à 40%. Le dernier budget de la ministre Marois vient redonner un peu d'espoir à ce chapitre.

Les jeunes sont vulnérables

Les jeunes sont particulièrement vulnérables. Bien que la conjoncture économique s'est améliorée, que le taux de chômages est en baisse et que le nombre de jeunes assistés sociaux régresse, la situation de l'emploi des jeunes est très préoccupante. En 1990, le revenu moyen des jeunes de 15 à 24 ans qui venaient de quitter l'école était de 11 000 $ par année. En 1995, il n'était plus que de 9 400$. Chez les moins de 30 ans, toutes catégories de ménages confondues, le taux de pauvreté est passé de 27 à 41%. Or, au cours de la même période, chez les jeunes, le taux de faible revenu a grimpé de 39 à 57%. Les jeunes sont directement visés par la progression de la pauvreté.

Le marché du travail change

De 1976 à 1995, l'emploi autonome a bondi de 100,7%, les emplois à temps partiel ont augmenté de 126,7%, les emplois à temps partiel involontaire progressé de 525,2% et les emplois à plein temps ont fait un bond de 8,6%. Une étude publiée par le Conseil permanent de la jeunesse évalue qu'en 2017, l'emploi atypique deviendra le type de travail le plus répandu. C'est aussi hélas un domaine où les femmes sont

nombreuses. Ainsi en 1995, l'emploi à temps partiel compte trois fois plus de femmes.

2) Nécessité d'une stratégie interventionniste et redistributive

L'État devra se donner une stratégie globale qui redistribue plus d'argent vers les moins riches et leur assure une meilleure protection sociale. La fiscalité devra être révisée également. Nous espérons que la Commission Séguin aura des solutions productives non seulement pour le Québec face au gouvernement fédéral mais aussi pour les plus petits salariés et les démunis.

De multiples études empiriques démontrent qu'il est faux de dire que les entreprises sont surtaxées au Québec et au Canada. En recourant aux abris fiscaux, aux impôts reportés quasiment à perpétuité, et aux stratagèmes d'évasion fiscale, les 800 entreprises canadiennes les plus importantes contournent le taux statutaire de 46% et s'en tirent avec un taux réel d'impôts payés, en 1999, de 10,2%. Pire encore, plusieurs d'entre elles, obtiennent un remboursement fiscal. Toutes les méthodes sont bonnes pour contourner le fisc.

L'État devra continuer d'intervenir vigoureusement pour l'accès à des emplois de qualité, des mesures de formation et de recyclage pour les travailleurs et les travailleuses, des normes du travail plus élevées, des mesures concrètes pour civiliser les fermetures avec une procédure plus stricte pour les encadrer et un meilleur accès à la syndicalisation.

En résumé, nous sommes en faveur d'une action gouvernementale non seulement pour stimuler l'économie mais aussi pour empêcher que le marché dérape et écrase les travailleurs et les travailleuses. Pour cela, nous croyons que le syndicalisme doit se développer librement.

3) Interventions du mouvement syndical

Pour cela, nous avons plusieurs outils d'intervention : l'action syndicale, nos interventions sociales, la FTQ et le recrutement. Procédons par étape.

Photo: Marie-Noël Arseneau

Les courageux grévistes chez Quali-T-Galv à Ville Lasalle en juillet 2000.

a) Notre action syndicale

Le Syndicat des Métallos a fait preuve d'une grande combativité. Nous parlions au début des luttes menées par les travailleurs chez Goodyear, Québec-Cartier et Gebo. Nous pourrions ajouter de nombreux autres groupes : Niobec, Mouska, Zuritt. Ils ont fait la grève et ont obtenu de bons règlements. Soulignons que dans le cas de Gebo et de Mouska, il s'agissait de la négociation d'une première convention collective de travail. Lors des rencontres

Photo: Michel Faucher

Ginette Pomerleau, Daniel Malette, Gilles Roy, Alain Hogues chez Goodyear

Photo: Michel Faucher

Sylvain Frégeau, Réjean Gascon, Richard Bernard.

régionales, les participants et les participantes ont apprécié l'image militante qui s'est dégagée des interventions de notre syndicat lors du Sommet des Peuples. Plusieurs propositions ont été mises de l'avant afin d'améliorer la mobilisation des membres. Des décisions ont déjà été prises en ce sens.

Rencontres de chaînes et de secteurs

Nous susciterons des rencontres de chaînes et de secteurs. Dans l'acier au Québec, les démarches sont avancées. Cette initiative doit être saluée et encouragée. Nous envisageons d'en mettre sur pied pour l'industrie des pièces d'automobile, l'industrie du bois, les mines, la restauration, l'hôtellerie, les agents de sécurité, etc.

Il faut se coordonner tant au Québec qu'au niveau canadien et international. Sous l'égide de notre syndicat, nous encouragerons les présidentes et les présidents d'une même chaîne ou d'un même secteur à se parler. Nous convoquerons des rencontres et développeront des stratégies communes d'action. L'analyse que nous faisions au début de notre rapport sur la mondialisation montre qu'il faut aller de l'avant.

b) Des revendications à poursuivre

Nous avons parlé de l'importance de réaliser, par la négociation, ce qui pourra par la suite faire l'objet d'un débat public et éventuellement amener des législations. Plusieurs expériences locales pourraient servir de jalons à ce type de démarche.

Réduction des heures de travail

Nous pensons aux expériences négociées d'aménagement et de réduction des heures de travail chez Armstrong ou celles du travail partagé à la compagnie Alcan. Notre syndicat avait amorcé, lors de l'assemblée annuelle de 1994, un important débat sur la réduction des heures de travail. L'idée fait son chemin. Il faut la poursuivre. Ce sont des avenues très prometteuses pour créer des emplois et intégrer nos jeunes au marché du travail. Les gouvernements devront également s'impliquer dans l'implantation de cette politique.

Rente d'exclusion du marché du travail

Nous pensons également au projet de rentes d'exclusion du marché du travail mis de l'avant par les métallos victimes d'une fermeture chez Beloit à Sherbrooke. Cette rente qui remplacerait le Programme d'aide aux travailleurs âgés (PATA) permettrait aux travailleurs âgés touchés par une fermeture ou un licenciement collectif d'obtenir des mesures de soutien du revenu jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de la retraite. La mécanique de la proposition telle que proposée par ces métallos est réaliste et somme toute, peu coûteuse pour les gouvernements, tout en respectant la dignité des travailleurs.

L'utilisation des surplus du régime d'assurance emploi pour une telle proposition serait d'une part compatible avec les objectifs du régime et

Photo: André Laplante

Les Métallos chez Beloit en lutte contre la fermeture de leur usine.

d'autre part servirait à assurer une sécurité financière à ces travailleuses et à ces travailleurs âgés.

Urgence-emploi

Les métallos chez Dominion Bridge ont relancé leur usine en adoptant une approche proactive avec le soutien du service Urgence-emploi. Ils ont pu développer des alliances avec des organismes du milieu. C'est le Conseil régional FTQ du Montréal métropolitain qui a mis sur pied ce service qui a été très utile à plusieurs de nos sections locales. C'est un outil pour le dépistage des signes avant coureurs de difficultés et d'intervention proactive pour sauver les emplois. Depuis 1992, cet organisme syndical a fait plus de 35 interventions auprès de nos sections locales. C'est une formule qui mérite d'être développée partout au Québec. Le Syndicat des Métallos encourage ses sections locales à militer au sein des Conseils régionaux et à promouvoir la mise sur pied d'Urgence-emploi. Nous ferons les représentations qui s'imposent auprès de notre centrale.

Les Métallos chez Noranda, division affinerie CCR ont pris soin cette année lors du renouvellement de leur convention collective de négocier des primes de séparation. C'est par des actions dans nos sections locales avec le Syndicat des Métallos que nous pourrons forcer l'État à adopter une législation que nous réclamons depuis fort longtemps.

D'autres fermetures et licenciements collectifs

D'autres fermetures survenues cette année soulignent la cruelle absence d'une loi sur les fermetures et les licenciements collectifs. C'est le cas des métallos chez Quali-T-Galv, TM Composite et Macksteel.

La récession commence également à frapper dans le secteur des mines. Les 1600 métallos chez Québec Cartier au Mont-Wright et à Port-Cartier subiront un autre arrêt de production complet de plus d'un mois durant les Fêtes. À la Compagnie minière Wabush à Sept-Îles, un arrêt de production complet de deux mois est présentement en cours jusqu'au 24 novembre 2001, acculant 240 travailleurs au chômage. La Compagnie minière IOC&QNSL a annoncé la suspension des travaux pour l'usine de bouletage de Sept-Îles. Cent quarante métallos devaient y travailler à compter de l'été 2002. En Abitibi, plusieurs mines vont fermer : Richmont, Bousquet, East Malartic, Kiena. La mine Gonzague Langlois est déjà fermée. Celle de Bell Allard à Matagami connaît des mises à pied actuellement.

On observe le même phénomène dans le secteur du bois, bien qu'il soit accentué par la décision du département du commerce américain d'imposer des droits compensatoires à 32% sur l'exportation du bois d'œuvre canadien et québécois. C'est une décision qui pénalise notre

industrie forestière. D'autant plus injuste que cette industrie n'est pas subventionnée au Québec. Les gouvernements fédéral et québécois doivent passer à l'offensive pour faire changer immédiatement cette décision et prévoir des mesures afin d'aider les entreprises à passer au travers d'ici à ce qu'une décision soit rendue. Notre syndicat compte près de 2000 membres dans cette industrie.

Réorganisation du travail

Lors de l'assemblée annuelle de l'an passé, les délégués ont abondamment parlé de l'impact de la mondialisation sur les milieux de travail et la communauté. Un de ces changements est l'introduction d'une réorganisation du travail. Cela se traduit souvent par une augmentation de la charge de travail, des coupures de postes et de l'introduction de la sous-traitance. Nous avions dégagé un cadre général d'action lors de notre colloque métallo sur la réorganisation du travail. Nous mettrons sur pied un cours pour faire le point sur les différentes approches patronales et donner aux sections locales des outils d'action syndicale. Cette démarche devrait nous permettre de préciser nos politiques.

Délégués sociaux

Le mouvement syndical, dès ses débuts, ne s'est pas confiné à la négociation d'une convention collective. Sa fonction première a été d'aider les travailleurs et les travailleuses par le biais de l'action collective. Cela débouchait souvent sur le soutien direct à des individus ou à des interventions sociales. L'insécurité engendrée par la mondialisation a un effet non négligeable sur nos membres. Face à cela, les délégués sociaux sont de plus en plus sollicités. C'est pourquoi, la problématique a été soulevée lors des discussions sur la mondialisation à l'assemblée annuelle l'an passé et lors des rencontres régionales cette année. Nous sommes convaincus que nos sections locales devront apporter une attention particulière à cette dimension complémentaire et combien nécessaire de l'action syndicale.

Formation professionnelle et adaptation de la main d'oeuvre

La formation professionnelle est un autre secteur où nous devrons mettre l'accent au cours de l'année qui vient. Le Conseil canadien du commerce (CCCES) continue son travail. La section québécoise est très active. Même chose du côté des mines avec le Comité d'adaptation et de formation dans l'industrie minière (CAFIM) qui démarre. Enfin, nous devrons être vigilants dans nos usines afin que les entreprises se servent adéquatement de la législation en place pour qu'elles fassent de la formation qualifiante et transférable auprès des travailleurs et des travailleuses.

c) Des groupes à rejoindre

Comme nous l'avons souligné au début, la présence des jeunes sur le marché du travail, des femmes et des immigrants doivent faire partie de nos priorités.

Les jeunes

Concernant les jeunes, les participantes et les participants lors des rencontres régionales ont beaucoup insisté pour qu'ils soient rejoints et intégrés dans nos structures syndicales. Du travail se fait déjà dans les écoles. Il s'agit de développer des outils afin de le faire de façon plus systématique et cohérente. En ce qui a trait à la place réservée aux jeunes, il y a du changement dans les sections locales. Nous pensons à l'exécutif syndical de la Compagnie minière Wabush constitué de jeunes qui se sont fait élire aux dernières élections. Il faut encourager les jeunes à s'impliquer. Mais, il faut accepter aussi de leur faire de la place et d'être ouverts à de nouvelles idées.

Les femmes

En ce qui a trait aux femmes, notre syndicat compte près de 30% de femmes. Il faut que cela se reflète dans nos structures syndicales et dans nos activités. Nous avons embauché des femmes, qui ont fait leurs preuves, aux services de la formation et celui de l'équité salariale. Nous avons également un comité de la condition féminine que nous allons soutenir afin qu'il puisse être encore plus actif.

Les immigrants et les immigrantes

Enfin, nous devons prendre conscience que le Québec change particulièrement à Montréal. Il y a de plus en plus de travailleuses et de travailleurs immigrants sur le marché du travail. Nous pouvons favoriser leur intégration dans leur nouvelle société d'accueil en les impliquant dans la vie syndicale. C'est ainsi que la section locale chez ADF à Lachine offre dorénavant des cours de français à l'intention des nombreux travailleurs allophones qui travaillent dans leur usine.

Français au travail

D'ailleurs nous endossons les inquiétudes de la FTQ concernant le français au travail. La réduction du nombre de membres des comités de francisation dans les entreprises de 100 travailleurs et plus et l'absence d'obligations pour les entreprises de 50 à 99 employés d'avoir un comité de francisation sont quelques-unes des lacunes que le gouvernement du Parti québécois devra corriger. Il existe 2500 entreprises entre 50 et 100 travailleurs qui sont une porte d'entrée pour un nombre considérable d'immigrants.

d) Nos interventions sociales

Pour progresser dans notre action syndicale, nous avons besoin de législations favorables aux travailleurs et aux travailleuses. Les législations sociales et du travail font partie de notre coffre à outils.

Code du travail

Nous avons évoqué auparavant les transformations importantes que nous rencontrons sur le marché du travail. La dernière réforme du Code du travail a dépoussiéré un code datant des années 60. La mise sur pied d'une commission des relations de travail dotée de pouvoirs importants rejoint une revendication qui datait de la Commission Beaudry en 1984 où siégeait Jean Gérin-Lajoie à titre de commissaire. La réforme rend

également le processus d'accréditation plus efficace et moins judiciarisé. Nous avons pu l'expérimenter dernièrement lors de la campagne de recrutement chez Coulombe armoire de cuisine à Matane. La possibilité de faire suivre l'accréditation lorsqu'une entreprise passe sous la juridiction québécoise est aussi un aspect positif. Ce qui aurait été bien utile aux 2400 téléphonistes de Bell qui ont perdu leur emploi.

Mais il y a des lacunes dont le refus d'incorporer le concept de l'employeur unique; l'affaiblissement de l'article sur la sous-traitance en limitant la durée d'application de la convention collective du cédant aux concessionnaires; l'impossibilité pour les travailleurs autonomes d'avoir accès à la syndicalisation, etc.

L'action syndicale demeure le meilleur outil pour compenser les faiblesses du Code et pour exercer une pression afin de les changer.

Les décrets

Il ne faut pas oublier le régime des décrets, une pièce législative unique en Amérique du Nord. Ce régime, adopté dans les années '30, visait à protéger les travailleurs et les travailleuses contre la concurrence déloyale. Depuis plusieurs années, le gouvernement, sensible aux lobbies des employeurs, les fait tomber un à un. Il y en avait 130, il n'en reste que 14. Les Métallos sont présents sur les comités paritaires des décrets du cercueil, du pétrole, du fer ornemental et des agents de sécurité. Nous devrons nous mobiliser au moindre signe visant à les abolir.

Lutte contre la pauvreté

Nous avons parlé de pauvreté. Pour s'y attaquer, notre action se fait sur deux fronts : celui de l'emploi et celui du soutien aux démunis. Dans le premier cas, notre présence au sein du Fonds de solidarité de la FTQ est une façon de participer à des activités économiques créatrices d'emploi. Dans le deuxième cas, nous intervenons de multiples façons pour améliorer les normes du travail, dans l'appui au Collectif pour l'élimination de la pauvreté et dans le soutien à des groupes. Ainsi, notre syndicat appuie financièrement le Club des petits déjeuners, la recherche sur la dystrophie musculaire. Plusieurs sections locales sont également actives. Par exemple, les Métallos à Port Cartier ont appuyé financièrement La soupe à Jack, ceux de la région de St-Jean appuient plusieurs groupes dont une maison d'hébergement pour les femmes, victimes de violence conjugale.

Le désengagement de l'État

Toutes ces initiatives sont valables et nécessaires. Toutefois, nos moyens sont dérisoires par rapport aux besoins. Le désengagement de l'État dans les services aux petits salariés et aux plus démunis crée une situation intolérable qui brise le tissu social et la nécessaire solidarité de tous les groupes au sein d'une même société. C'est pourquoi, nous devrons travailler de concert avec les groupes les plus représentatifs qui luttent contre la pauvreté, pour le logement social afin de forcer l'État à réinvestir dans les services sociaux. Le soutien financier est important. Je félicite les

Métallos pour leur grande générosité. Collectivement, nous devrons faire plus, grâce à l'action solidaire.

e) Notre présence à la FTQ

La Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ) joue un rôle de premier plan tant dans le mouvement syndical québécois qu'au sein de la société québécoise. Historiquement, nous avons joué un rôle de premier plan pour assurer à notre centrale un tel enracinement et un tel rayonnement. Nous allons continuer à y jouer un rôle de premier plan. Des dizaines de Métallos y militent au sein de multiples comités. Nous verrons à assurer un meilleur travail de coordination. Nos gens doivent être mieux soutenus. Dès le congrès de la FTQ la semaine prochaine, nous pouvons déjà vous annoncer qu'il y aura une rencontre de tous les délégués afin de faire le point sur les enjeux et déterminer notre stratégie d'intervention.

f) Notre action pour recruter

Aux États-Unis, le taux de syndicalisation n'est que de 14%. Au Canada, il est maintenant de 32%. Au Québec, il est remonté à 40%. Nous vivons une situation exceptionnelle dans les Amériques. Dans les pays scandinaves sous des gouvernements sociaux-démocrates et grâce à un taux de syndicalisaiton avoisinant 70%, ils ont pu développer des législations qui font l'envie du monde entier.

Nous recrutons avec succès

Chez nous, le recrutement va très bien. Depuis le mois de janvier, nous avons recruté plus de 3 500 membres. Des nombreuses campagnes de recrutement sont en marche avec des équipes solides. Nous sommes actuellement 53 000 membres dans le district 5.

FSSA

La Fédération des syndicats du secteur de l'aluminium (FSSA), associée au Syndicat des Métallos, regroupe près de 6 000 membres. Cet automne, nous avons fait une proposition de fusion au sein du Syndicat des Métallos. D'autres rencontres sont prévues. Le moment venu, nous sommes confiants qu'une décision favorable sera prise au sein des instances démocratiques de la FSSA. Nous travaillons également très fort pour établir une structure internationale du secteur de l'aluminium avec l'aide du bureau international. L'adhésion des travailleurs de la FSSA au sein du Syndicat des Métallos constituera un grand pas pour tous les travailleurs de l'aluminium en Amérique du Nord. En ce qui a trait aux travailleurs d'Alcan à Alma, nous avons un contrat de service.

Travailleurs autonomes

Nous devrons également innover. Notre travail auprès des travailleurs et travailleuses autonomes progresse.

Chauffeurs de taxi
Nous sommes en excellente position pour compter dans nos rangs d'ici quelques mois 17 000 chauffeurs de taxi et près de 3000 chauffeurs de camion. Dans le cas des chauffeurs de taxi, toute l'industrie votera suite à l'adoption de la loi 163 qui élimine les Ligues de taxi et les remplace par une association professionnelle unique. Cette campagne dure depuis près de 15 ans maintenant. Nous connaissons les besoins des chauffeurs. Nous aurons des services à leur offrir grâce à l'aide du Fonds de solidarité de la FTQ notamment.

Chauffeurs de camion
Dans le cas des chauffeurs de camion, une entente intersyndicale vient d'être conclue entre le Syndicat des Métallos et deux autres centrales syndicales. Cette entente permet à l'Association professionnelle des chauffeurs et chauffeuses de camion du Québec du Syndicat des Métallos (FTQ) d'être reconnue comme l'une des trois associations pouvant représenter les camionneurs œuvrant dans le camionnage en général. De plus, une audition devant la Commission des transports du Québec est prévue d'ici la fin du mois de novembre 2001 afin de permettre l'établissement d'une formule de prélèvement automatique et obligatoire de cotisations. Toutes ces démarches sont effectuées dans le cadre de la loi 135 sanctionnée le 16 juin 2000 et permettant la création d'un forum sur le camionnage ainsi que l'établissement d'une formule de prélèvement des cotisations.

III. Continuer d'assurer des services de qualité

Le désir de changement a été clairement exprimé par les militants et les militantes lors des rencontres régionales. Nous avons écouté et nous allons y donner suite. Des décisions ont déjà été prises.

Nouvelles structures

Au niveau de notre structure de fonctionnement, nous privilégions les petites équipes. C'est pourquoi, l'une de nos premières décisions a été de scinder la région de Montréal et de créer une nouvelle région, Nord Nord Ouest avec un nouveau bureau à Ste-Thérèse. Dès que les membres de la FSSA auront pris la décision de joindre les rangs de notre organisation, nous ouvrirons immédiatement un bureau dans la région du Saguenay Lac St Jean et nommerons un coordonnateur régional.

La direction du Syndicat des Métallos, les permanents et les permanentes des services techniques, les avocats du service juridique ainsi que le personnel de soutien s'y rattachant, vont déménager tous ensemble dans le nouvel édifice de la FTQ. Cela va permettre au coordonnateur de Montréal de développer un esprit d'équipe dans sa région.

Services techniques

Équité salariale
Nous avons créé un service de l'équité salariale et de l'évaluation des emplois et embauché Carole Jodoin. Elle possède treize année d'expérience en évaluation des emplois. Son mandat est de favoriser l'implantation d'un régime d'équité salariale dans nos lieux de travail et d'assurer un suivi dans l'évaluation des emplois.

Fonds humanitaire
Jean Lapointe, permanent, est désormais à plein temps au Québec. En plus de la solidarité internationale et du Fonds humanitaire, il s'occupera du soutien aux luttes.

Formation
Nous avons également embauché Marie-Danielle Lapointe comme responsable du service de formation. Elle milite depuis plus de dix ans au sein du Conseil régional FTQ Montréal Métropolitain. Elle a été secrétaire-générale du Conseil et une des initiatrices de l'organisme Urgence-emploi.

Recherche
Alain Poirier est maintenant responsable du service de recherche suite au départ de Pierre Laliberté. Il est permanent depuis 17 ans au Syndicat des Métallos dont cinq ans à titre de coordonnateur.

Recrutement
Un service du recrutement a été créé dans le district 5 sous la responsabilité du coordonnateur, Marcel Édoin. Une trentaine de recruteurs ont été formés lors de sessions de formation spécialement conçues pour eux. Des équipes sont présentes dans chacune des régions du Québec.

Santé-sécurité
Enfin soulignons que René Bellemare est maintenant le nouveau responsable du service en santé sécurité. Militant au sien de sa section locale à La Forge CSW, il a acquis une grande expérience en santé sécurité.

Service juridique

Afin de répondre aux besoins juridiques quotidiens d'un syndicat comme le nôtre, nous nous sommes adjoints les services de quatre avocats et d'une avocate: Céline Allaire, Pierre Lalonde, Claude Leblanc, Gérard Morency et Bernard Philion.

En somme, le district 5 vient de compléter son coffre à outils. Avec tous ses services, le soutien de nos permanents et de permanentes, de nos militants et de nos militantes des sections locales, de nos membres, nous sommes assurés de demeurer un des meilleurs syndicats du secteur privé au Québec.

Conclusion

Le mouvement syndical est frappé de plein fouet par la globalisation des marchés. Nous sommes en mesure d'y faire face comme nous l'avons démontré lors du Sommet des Peuples. En soutenant nos membres dans l'action syndicale sur les lieux de travail et aussi dans leur vie, en faisant une analyse plus approfondie de la réalité de nos milieux de travail, en nous appuyant sur la solidarité internationale et en favorisant des alliances avec d'autres groupes dans la société, nous serons en position de mettre de l'avant notre projet de société.

Nous avons ouvert des perspectives. Nous sommes conscients que ce rapide tour d'horizon demandera à être enrichi. C'est ce que nous ferons ensemble au cours des mois et des années qui viennent. Nous avons des acquis extraordinaires qui nous permettront de faire face aux réalités que vous vivez dans vos milieux de travail. Au cours des prochaines années, croyez-moi, cela va être encore plus passionnant de militer dans le mouvement syndical au Québec particulièrement au Syndicat des Métallos.

Bonne assemblée annuelle.

L'équipe en 2001

Direction

Michel Arsenault, Directeur

Yvon Clément, Adjoint

Service juridique

Pierre Lalonde, Ginette Gosselin (secrétaire), Céline Allaire, Bernard Philion, Manon Cadieux (secrétaire), Claude Leblanc

Services techniques

René Bellemare, Santé-sécurité

Carole Jodoin, Équité salariale

André Laplante, Information

Jean Lapointe, Solidarité internationale Soutien aux luttes

Marie-Danielle Lapointe, Formation

Alain Poirier, Recherche

Recrutement

Marcel Édoin, Coordonnateur

Personnel de soutien

Manon Cloutier

Francine Couture

Sylvie Doiron

Sylvie Gagnon

Sylvie Lacombe

Francine Laporte

Marlyne Lessard

Diane PetitPas

Mimi Poulin

Sylvie Rajotte

Diane Ste-Marie

Linda Sévigny

Montréal

Bruno Lefebvre, Coordonnateur

Salvador Aznar

Hélène Bérubé

Richard Boudreault

Lisette Denis

Isabelle Duranleau

Marc Lebeau

Georges Leduc

Yves Morrisseau

Richard Pagé

Nord-Ouest

Marcel Sasseville, Coordonnateur

Benoit Boulet

Michel Deveault

Denis Lévesque

Gaétan Lyrette

Donald Noël

Québec

Jean-Pierre Lapointe, Coordonnateur

Alain Cloutier

Denis Cyr

Mario Denis

Gaétan Piché

Mario Sabourin

St-Jean

Gérard Grégoire, coordonnateur

Robert Bernier

Martin Courville

Guy Farrel

Gilles Pelletier

Sept-Îles

Daniel Roy, Coordonnateur

Roland Labonté

Denis Lejeune

Réal Valiquette